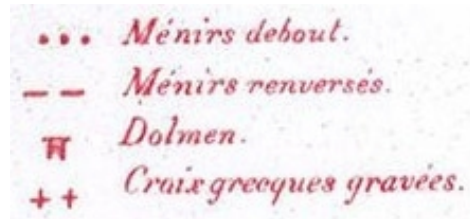


## CROMLECK ET MÉNIRS DE L'ABBÉ BOUDET

Des chercheurs ont particularisé la façon dont sont écrits les mots *Cromleck* et *Ménirs* dans *La Vraie Langue Celtique*, mots qui ne sont pas orthographiés ainsi dans les dictionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle mais plutôt de cette façon : *Cromlech* et *Menhirs*. L'abbé Boudet, à qui sont prêtées ces fautes intentionnelles, aurait, par ce moyen, transmis à ses lecteurs un codage ou tout le moins un indice révélateur.



### Les dictionnaires

Si dans le *Nouveau Dictionnaire Français* publié par Armand Lacombe en 1876 *Menhir* est conforme à son orthographe habituelle, en revanche celle de *Cromlech* l'est moins !

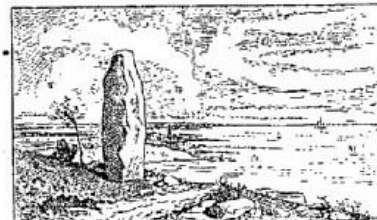
**CROMLEK**, *sm.* monument druidique, composé de *menhirs* disposés circulairement.

**MENHIR**, *sm.* bloc de pierre qui servait au culte druidique.

Le *Dictionnaire Français illustré des mots et des choses* de MM. Larive et Fleury publié en 1888 ne se différencie pas dans l'orthographe de ces deux mots.



**MENHIR** (bas-breton *men*, pierre + *hir*, long), *sm.* Monument mégalithique consistant simplement en une pierre brute, généralement plus haute que large, dressée et implantée dans le sol. Les menhirs ne sont point, comme on le croyait naguère, des monuments élevés par les Celtes ou par les druides. Leur érection est l'œuvre des populations de la pierre polie (époque Robenhausienne). Ils ne surmontent point une sépulture, comme on se l'est longtemps figuré. On n'en connaît point la destination précise ; mais l'on incline à supposer que les menhirs étaient érigés comme monu-



C'est le plus souvent sous cette forme qu'ils sont écrits dans la grande majorité des dictionnaires utilisés au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans d'autres supports, on les trouvera rédigés à la façon d'Henri Boudet.

### Les sociétés savantes

Dans leurs parutions, il n'est pas rare de rencontrer ces mots orthographiés comme l'a fait le curé de Rennes-les-Bains dans sa thèse de linguistique.

### Cromleck

Dans une étude du bulletin de 1847 de la *Société Historique et Archéologique de Soissons*, on peut y lire le mot *Cromleck* avec un *k* en terminaison :

---

M. l'abbé Poquet entretient la société sur les monuments gaulois proprement dits. Les pierres druidiques en général, les menhir, les cromlecks, les pierres tournantes, les dolmens, les allées couvertes seront l'objet de cette troisième conférence. M. l'abbé Poquet signale les pierres du Soissonnais qui peuvent appartenir à l'un de ces divers monuments.

Idem en 1862 pour ce qui concerne celui de la *Commission des Antiquités départementales du Pas-de-Calais* :

#### MONUMENT DRUIDIQUE, A LANDRETHUN-LE-NORD.

M. l'abbé Parenty appelle l'attention de la Commission sur un monument druidique, à Landrethun-le-Nord et désigné dans le pays sous le nom de *Neuches*.

M. le Président rappelle que MM. Henry, de Givenchy et Cousin ont parlé de ce monument dans leurs ouvrages, que M. Cousin y a fait faire dernièrement des fouilles ; que par suite de ces fouilles il croit pouvoir affirmer qu'il existe en cet endroit un *Cromleck*.

L'assemblée pense qu'il convient d'examiner sérieusement le monument en question, et de publier une notice sur tous les monuments druidiques qui se trouvent dans le Pas-de-Calais.

M. Boulangé accepte la mission d'examiner le monument de Landrethun-le-Nord et de faire connaître prochainement son opinion à la Commission.

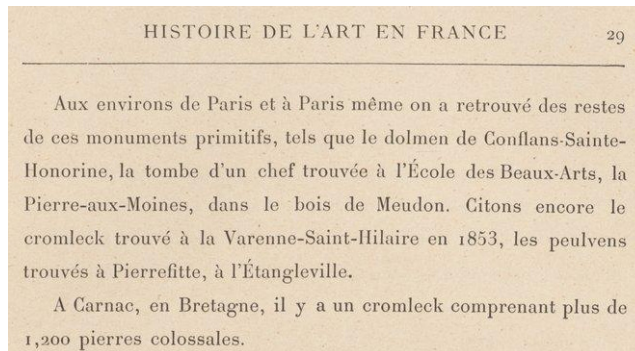
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à quatre heures.

C'est encore le cas en 1884 dans les mémoires de la *Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise* :

Après nous avoir montré ces différents objets, M. Leroy nous conduisit dans le parc où il nous fit voir un autre dolmen qu'il était en train de déblayer ; de ce monument qui paraît avoir été bouleversé à une autre époque, il ne reste plus guère que la dalle de l'entrée qui est identique à celle du dolmen du Trou aux Anglais ; ce dernier est situé au lieu dit *La noue de pied*.

A quelques pas de là nous avons remarqué une sorte de cromleck non fouillé, dont les pierres qui affleurent le sol sont disposées circulairement.

Enfin, un dernier exemple de 1891 lisible dans *Histoire de l'Art en France* par François Bournand :



### Menirs

En 1803, le *Magasin Encyclopédique ou Journal des Sciences, des Lettres et des Arts* rédigé par A. L. Millin montre la même orthographe que celle employée par Henri Boudet sur sa carte *La Rennes Celtique* :

**Il décrit ensuite les monumens que la Vendée présente : monumens celtiques ( les dolmines et les ménirs ), monumens romains, monumens du moyen âge, comme la cathédrale de Luçon, les flèches des églises de Fontenay, etc.; monumens-modernes, comme les travaux exécutés aux Sables d'Olonne, des ponts-aqueducs, des canaux, des digues. Ces derniers articles amènent des considérations générales sur les matières et sur les formes des constructions dans ce département.**

En 1824, dans un traité sur *Les Sépultures Nationales des Rois de France* de MM. Legrand d'Aussy et de Roquefort, ce mot est encore écrit de la même façon :

( 194 )

Les tombeaux du premier âge avaient des ménirs; on ne peut en douter, celui de Cochereil l'a prouvé; et cette preuve, quoiqu'unique, doit suffire quand il s'agit de temps si reculés et pour lesquels on ne devrait pas même s'attendre à en avoir une. En vain l'on me citera des ménirs qu'on a fouillés, et qui ont été trouvés sans tombeaux; je dirai, même en supposant ces fouilles exemptes de tout reproche et faites par des ouvriers exercés et habiles, qu'ici, comme en justice, trente argumens négatifs ne valent pas une preuve positive. Admettez pendant un instant mon opinion; et supposez, avec moi, que Carnac a été un lieu consacré par la superstition à la sépulture des plus distingués d'entre les Vénètes: dès-lors plus de difficulté. Vous expliquez comment il se trouve là plus de quatre mille ménirs, comment il en est qui ne sont que des bornes ordinaires, tandis que d'autres, selon la qualité des personnages, ont une hauteur et un volume considérable. Vous voyez

Enfin, en 1899, bien des années après la parution de *La Vraie Langue Celtique*, ménirs s'écrivait encore ainsi dans de nombreux textes tel *La Doctrine ésotérique à travers les âges* d'Ernest Bosc :

chef, dont un dérivé Mahatma, grand chef et par suite grande âme de la Théosophie Buddique. Ce terme de Math-Man se retrouve aussi dans la langue celtique où nous avons le Man-Her, le Ménir, l'Homme-Seigneur ou Seigneur-Maitre ; le Dol-men, l'Homme-Seigneuresse. Et de même que ce dernier terme Dolleman correspond à la deuxième lame de Tarot, de même le Maan-Her correspond à la première.

### Conclusion

Au vu de ces multiples exemples, il est aisé de constater que les prétendues fautes d'orthographe, qui plus est volontaires, de l'abbé Boudet sont désormais exclues. On peut imaginer que si le curé écrivait ces mots de cette façon, c'est qu'il les avait lus orthographiés de même.

Envoyer vos commentaires à : [asso-RLC.doc@orange.fr](mailto:asso-RLC.doc@orange.fr)  
ou directement sur la news